

Les autorités fédérales de la Confédération suisse

Augmentation de l'immigration et accélération de la croissance grâce à la libre circulation des personnes

Berne, 02.07.2009 - Le recrutement facilité de main-d'oeuvre en provenance de l'UE a favorisé, ces dernières années, l'accélération de la croissance tant au niveau de l'économie que de l'emploi. L'ouverture du marché du travail a eu tendance à rehausser la concurrence pour les travailleurs locaux. Ces derniers n'ont néanmoins pas subi de mouvement d'éviction ou de hausse du chômage attribuable à la libre circulation des personnes. Les mesures d'accompagnement ont, une fois encore, permis d'éviter une évolution négative du côté des bas salaires. Telles sont les conclusions du cinquième rapport de l'Observatoire de la libre circulation des personnes depuis l'entrée en vigueur de l'Accord sur la libre circulation le 1er juin 2002.

Après l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP), la Suisse a connu une modification significative du profil de l'immigration selon les pays de provenance. L'immigration des ressortissants en provenance des Etats de l'UE/AELE a augmenté ces dernières années, pour dépasser aujourd'hui celle des ressortissants d'Etats tiers. L'Allemagne et le Portugal sont les pays dont l'immigration vers la Suisse a augmenté dans la plus forte mesure. Le Tessin, la Romandie et la Suisse orientale ont enregistré les plus fortes hausses en termes de solde migratoire. Notons que pour les deux premières régions l'emploi frontalier a joué un rôle important.

La hausse de l'immigration au cours des six années ayant suivi l'entrée en vigueur de l'ALCP s'explique notamment par le fait que l'économie a connu, durant cette période, une forte croissance. En dehors de cela, il convient de noter qu'au cours des six années ayant suivi l'entrée en vigueur de l'ALCP l'immigration nette a eu tendance à être supérieure aux valeurs enregistrées par le passé dans des situations conjoncturelles comparables. Ceci indique que l'ALCP a, dans l'ensemble, favorisé l'immigration de la main-d'oeuvre en Suisse.

Avec l'apparition de la crise économique actuelle, les derniers chiffres relatifs aux nouvelles entrées effectives sur le marché suisse de l'emploi indiquent un léger renversement de la tendance. On peut s'attendre à ce que ce recul de l'immigration s'accélère encore, avec un certain décalage par rapport à l'évolution actuelle sur le marché du travail.

Le niveau de qualification des immigrés entrés sous le régime de la libre circulation des personnes répond aux besoins de l'économie. La tendance d'une immigration de main-d'oeuvre hautement qualifiée a été soutenue par la libre circulation. Parmi les travailleurs arrivés entre juin 1997 et mai 2007 et résidant en Suisse de manière permanente, 50 % en moyenne bénéficient d'une formation d'une haute école et 81 % au moins sont titulaires d'un diplôme du niveau secondaire II.

De 2006 à 2008, la croissance au niveau de l'économie et de l'emploi a été exceptionnellement importante en Suisse. Le recrutement facilité de travailleurs en provenance de l'UE a soutenu ce mouvement en permettant aux entreprises de pallier le problème du manque de main-d'oeuvre rencontré habituellement en période de haute conjoncture. Entre 2003 et 2008, la croissance de l'emploi s'est concentrée en particulier dans les groupes de professions avec un haut niveau de qualification. C'est dans ces mêmes groupes que s'est reportée l'immigration en provenance de l'UE/AELE. Ceci indique que l'immigration a constitué, en majeure partie, un complément bienvenu à la main-d'oeuvre locale. Dans les régions où le nombre de travailleurs frontaliers est élevé, on a pu par ailleurs constater une augmentation des arrivées de main-d'oeuvre non qualifiée en provenance des Etats voisins. La thèse d'une certaine éviction des travailleurs locaux n'est ici pas complètement à exclure.

Le taux de chômage des suisses est toujours resté nettement en dessous de celui des étrangers. Le taux de chômage des personnes provenant de l'UE15/AELE n'a, quant à lui, pas même atteint la moitié de celui des ressortissants des Etats tiers. Actuellement, le taux de chômage des ressortissants de l'UE15/AELE progresse rapidement de manière non proportionnelle. En raison du fait qu'ils n'ont, en grande partie, que peu d'ancienneté dans les entreprises, et qu'ils sont massivement représentés dans l'industrie et dans le secteur du travail temporaire, ils comptent parmi les premières victimes de la crise économique actuelle.

Il n'est, pour l'heure, pas encore possible de tirer des conclusions claires en ce qui concerne l'évolution des salaires des travailleurs locaux. Il est probable que l'évolution nominale des salaires ralentisse de manière passagère. Les analyses relatives à l'évolution des salaires par branches ne montrent, en tous les cas, aucune corrélation à ce niveau avec la hausse de l'immigration. De même, rien n'indique que l'immigration a des effets négatifs sur l'évolution des bas revenus. Les expériences faites avec les mesures d'accompagnement montrent qu'en règle générale les entreprises détachant des travailleurs en Suisse, tout comme les entreprises suisses employant de la main-d'oeuvre étrangère, respectent les conditions de salaires usuelles en Suisse.

Renseignements:

Serge Gaillard, Chef de la Direction du travail, SECO, tél. +41 (0)31 322 29 26,
serge.gaillard@seco.admin.ch
Rita Baldegger, Communication, SECO, tél. +41 (0)31 323 37 90,
rita.baldegger@seco.admin.ch

Editeur:

Secrétariat d'Etat à l'économie

Internet: <http://www.seco.admin.ch>

Les autorités fédérales de la Confédération suisse

[Contact](#) | [Bases légales](#)

<http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr>